



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

RESTRUCTURATION DU RESEAU DISTRIBUTION : LA CFDT MONTE AU FRONT



Juin 2023

La Direction a décidé de transférer **d'ici à fin 2026**, jusqu'à 150 des 279 boutiques du groupe vers sa filiale Générale De Téléphonie (GDT) afin de restructurer son réseau de distribution. Cette évolution va à l'encontre des intérêts des salariés. Dès cette annonce, la **CFDT** s'est élevée pour dénoncer ce projet qui représente un gâchis de compétences historique et un véritable tsunami humain et organisationnel jamais connu jusque-là.

Aussitôt, la **CFDT** s'est battue pour que les mesures d'accompagnement concernant les mobilités fonctionnelles et géographiques imposées aux salariés concernés soient à la mesure de la violence de cette restructuration forcée dans une logique de maximisation des profits.



Parmi ses revendications les plus importantes, la **CFDT** a notamment exigé qu'une augmentation de salaire d'un minimum de 30% de leur montant annuel moyen de PVC (Part Variable Commerciale), soit accordée aux salariés reclassés qui perdront cette PVC, ainsi qu'une augmentation de salaire de 4% minimum.

Elle a également réclamé que deux des trois postes proposés aux salariés concernés doivent impérativement se trouver sur leur bassin de vie.

Pour les salariés faisant le choix de rester en boutique, la **CFDT** a négocié avec la Direction un accord portant sur une prime d'un montant de 5800 euros brut par salarié, auquel s'ajoutait une garantie de différentiel PVC pendant six mois et une prime de 200 euros pour les salariés ayant déjà connu une fermeture de boutique sur les trois dernières années.

Malheureusement, la CFE-CGC, CGT et Sud n'ont pas signé cet accord.

Par conséquent, une décision unilatérale moins disante a été prise par la Direction portant sur un montant de 4000 euros brut, soit une perte de 1800 euros minimum par salarié.

Les élus et sympathisants **CFDT** s'étaient notamment mis en grève devant le siège de la Direction Orange IDF afin de s'opposer à la disparition des emplois dans les boutiques et à ce qui s'apparente à un véritable dumping social.

Une expertise sur ce projet dit "libellule" a été demandée afin d'anticiper au mieux les dégâts humains en découlant. Cette expertise est en cours.

La CFDT restera vigilante concernant l'accompagnement et la mobilité des salariés concernés par cette restructuration. Elle ne laissera aucun d'entre eux au bord de la route.

En 2021, Orange avait déjà fermé 38 boutiques en France, soit environ 10% de son parc. Orange dispose actuellement d'une flotte de 500 boutiques alors qu'elle possédait plus de 1000 boutiques dans l'hexagone il y a moins de 10 ans. Avec le plan « Libellule », Orange souhaite basculer un tiers de ses boutiques à la Générale de Téléphonie. L'opération s'étalera de 2023 à 2026 et 1000 salariés seront concernés.

La Générale de Téléphonie gère déjà 200 boutiques d'Orange en France mais avec des conditions sociales moins avantageuses par rapport à Orange.

Sur les quatre prochaines années, la direction va multiplier par deux la vitesse de décroissance du nombre de boutiques Orange (- 43 % sur la période 2023 à 2026 contre -18 % sur la période 2018-2021).

Le projet dit « Libellule » vise à transférer d'ici à 2026 de 120 à 150 boutiques sur les 279 que compte le groupe vers la filiale Générale de Téléphonie.

**PARTOUT
POUR LOUS**

Pour nous contacter :
com-nat.cfdt@orange.com

